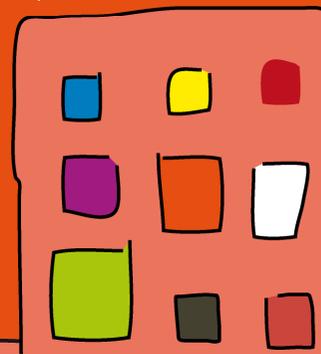


6^e PDALPD du Gard

**Plan Départemental d'Action pour le Logement
des Personnes Défavorisées du Gard
2013-2017**

Incluant le PDAHI, plan départemental de l'accueil,
de l'hébergement et de l'insertion



Le GARD
développe les solidarités

www.gard.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD



6ème PDALPD du Gard

2013-2017

COMITE RESPONSABLE

DU 18 FEVRIER 2014



6ème PDALPD du Gard

2013-2017

ORDRE DU JOUR

Bilans 2013 des actions du Plan

**Question d'actualité: point sur
la démarche d'élaboration du
diagnostic territorial dit à
« 360° »**

Le GARD
développe les solidarités
www.gard.fr



6ème PDALPD du Gard

2013-2017

BILANS 2013

DES ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT

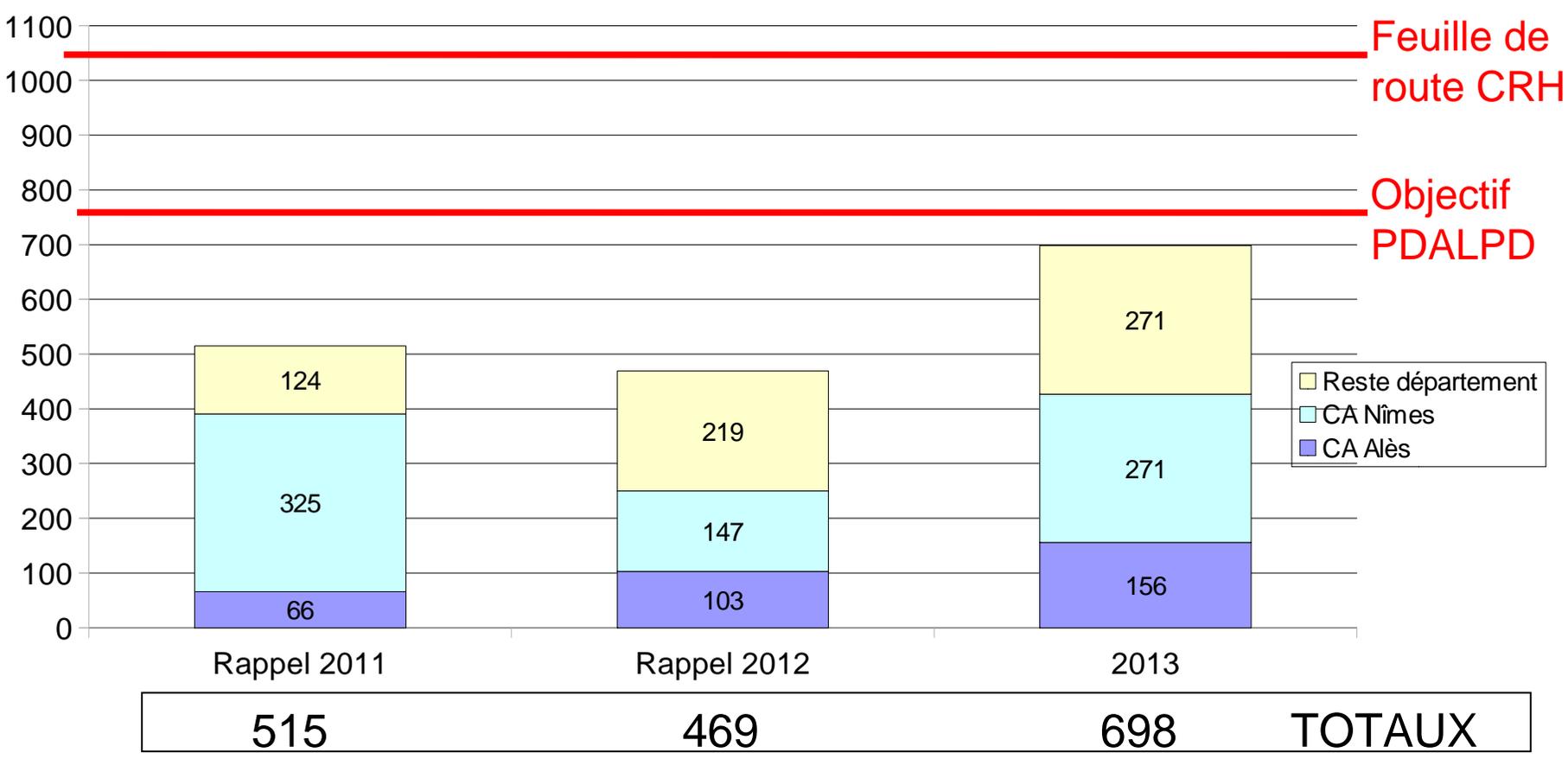
Objectif I :

développer l'offre de logement et d'hébergement

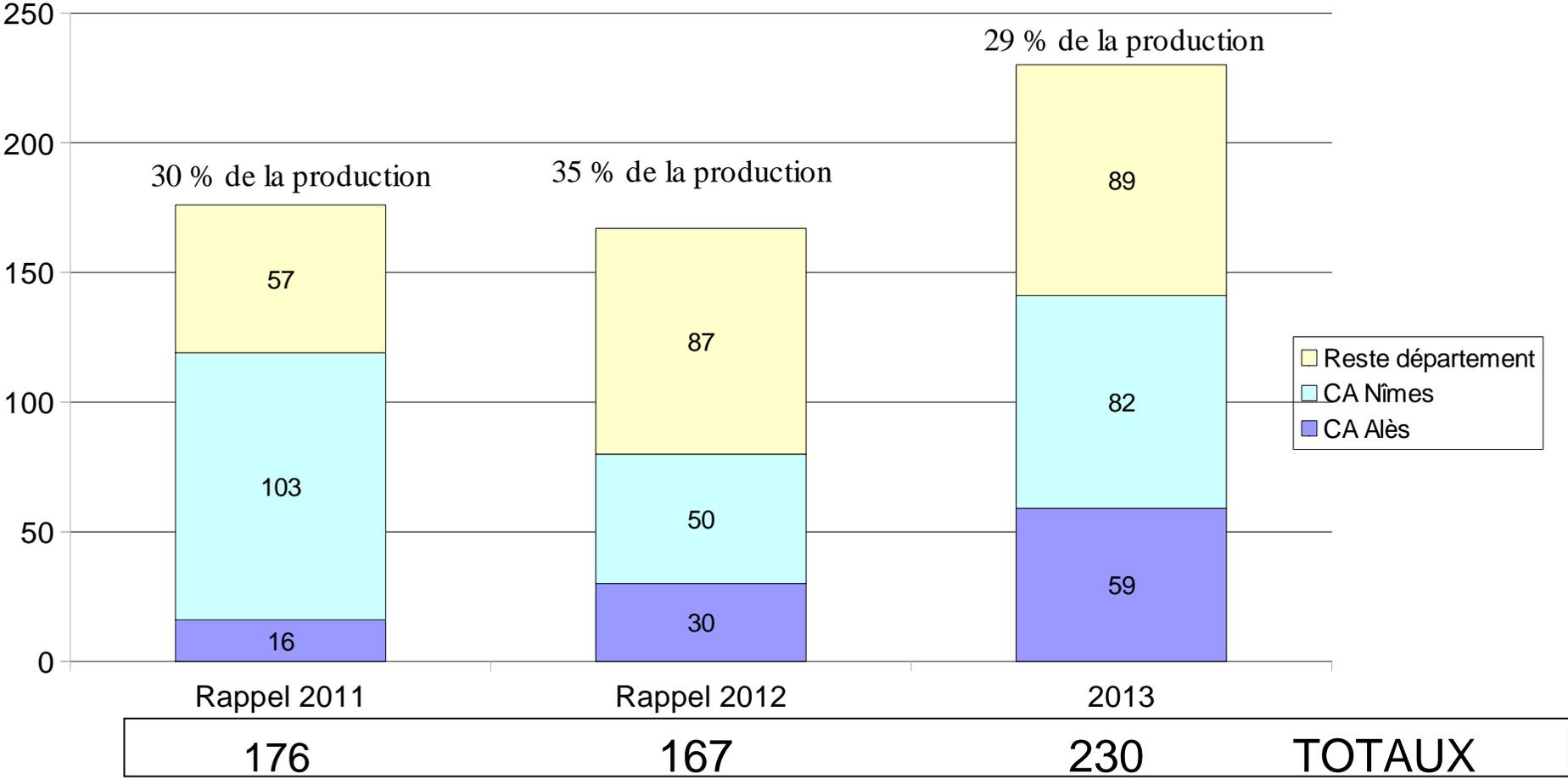
**Objectif I:
développer l'offre de logement et
d'hébergement**

**Action 1 :
réaliser des logements accessibles aux ménages
à faibles ressources dans le parc social public**

Logements familiaux agréés en PLUS et PLAI



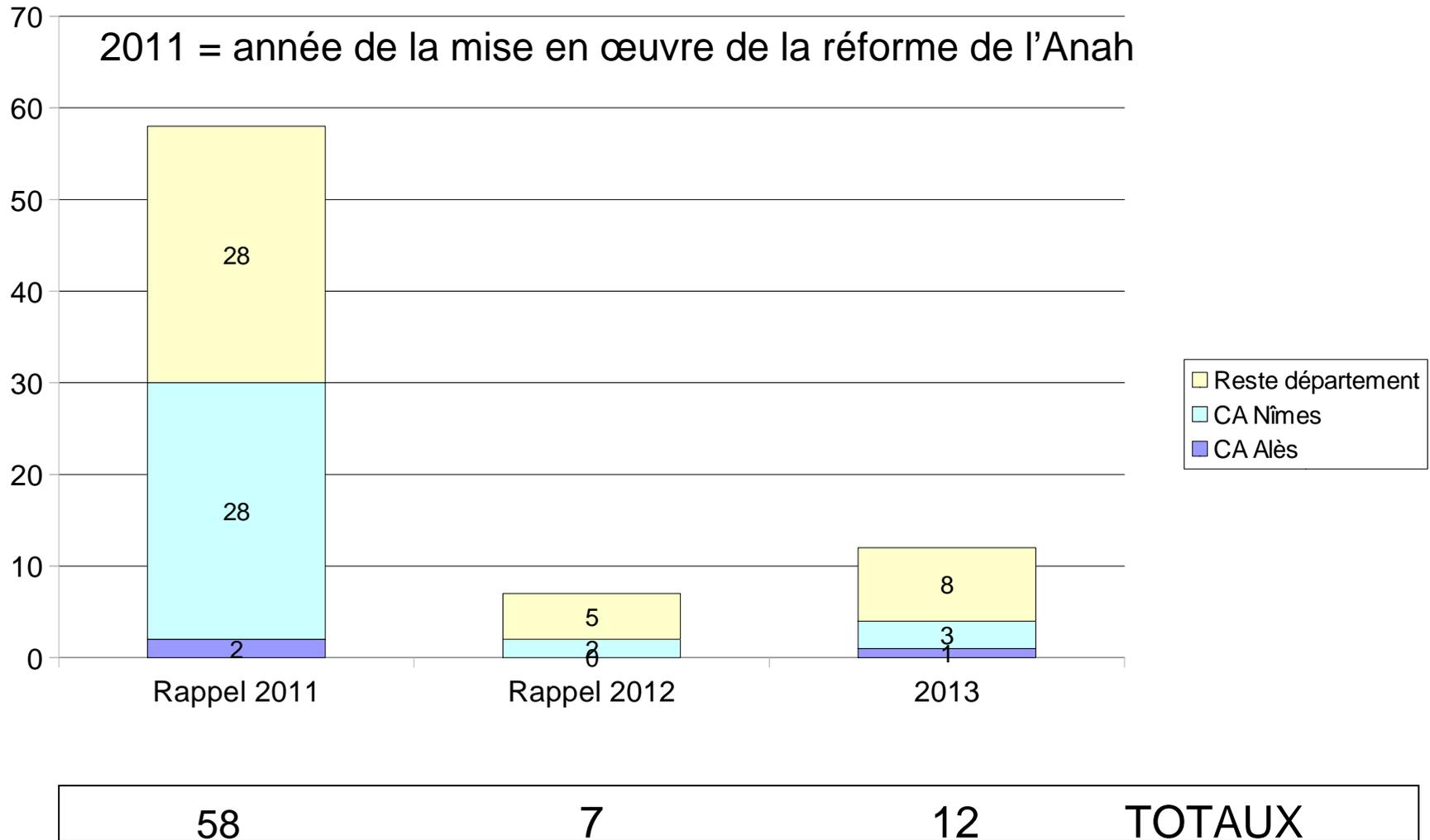
Zoom sur les seuls logements PLAI agréés



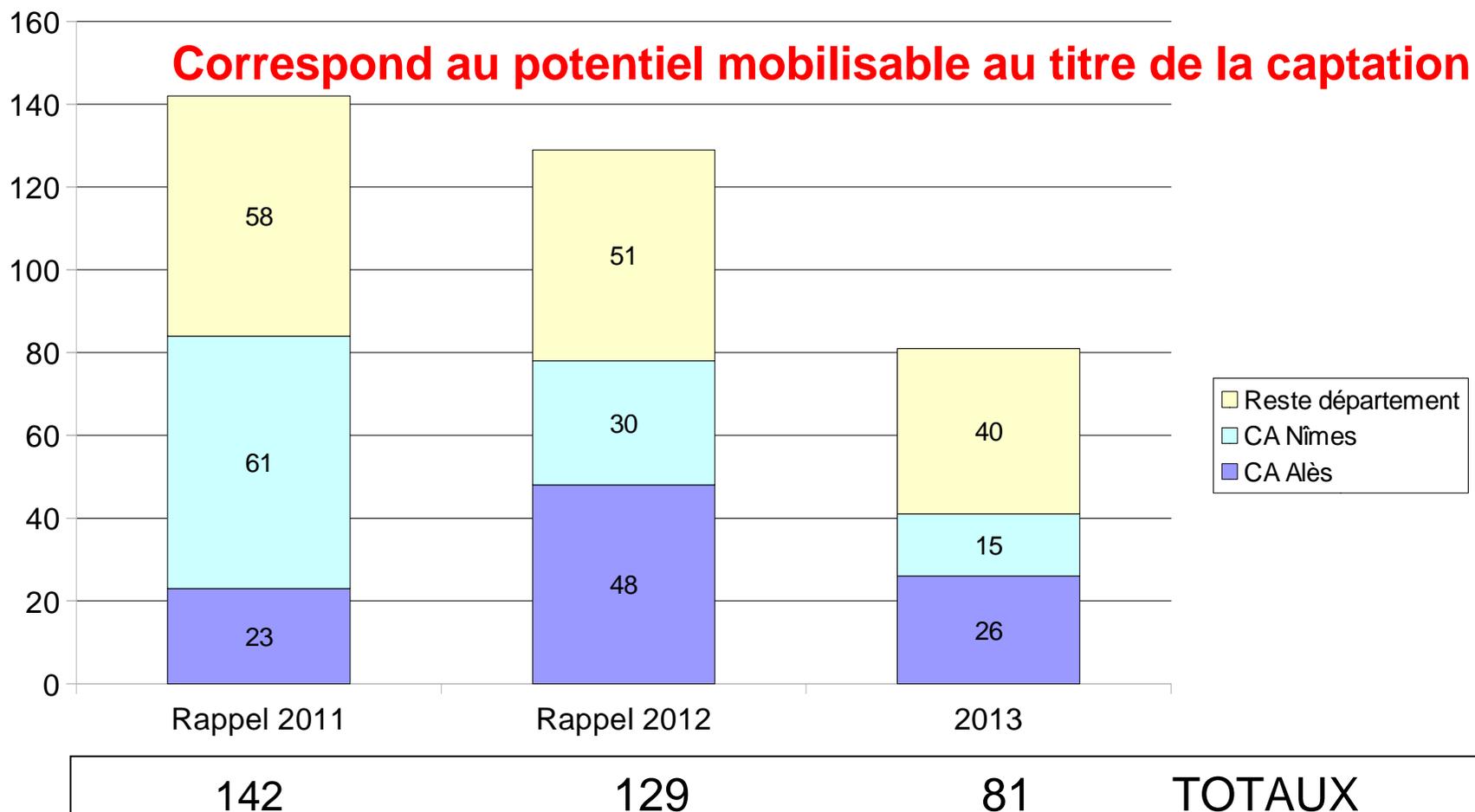
**Objectif I:
développer l'offre de logement et
d'hébergement**

**Action 3 :
Produire et capter des logements
conventionnés dans le parc privé à
destination du public du PDALPD**

Logements à loyers conventionnés très sociaux financés



Logements conventionnés et conventionnés très sociaux – AVEC ou SANS travaux



Objectif I: développer l'offre de logement et d'hébergement

**Action n°3: produire et capter des logements
conventionnés dans le parc privé , opération
« réhabilitation solidaire »,**

Programme Social Thématique du Gard

L'opération Réhabilitation Solidaire, c'est:

- L'assistance aux propriétaires : information sur la mission sociale de l'ALG, visite du chantier, recherche de candidats locataires potentiels, visite du logement, présentation des candidats, assistance à l'entrée dans les lieux...
- Une commission chargée du contrôle des critères d'attribution des logements
- Intermédiation, accompagnement accès au logement et suivi social
- En 2013 : 7 familles ont été prises en charge dans le cadre de la médiation locative pour : impayés, défaut d'assurance, problèmes administratifs ou techniques, et 16 familles dans le cadre de la prévention

Quelques chiffres

44 familles relogées : 20 nouvelles locations (livraisons 2013)
24 renouvellements (parc antérieur à 2013)

Ressources	TOTAL	% familles
ASSEDIC	6	13,64
Autres	1	2,27
Indépendant	1	2,24
Pension alimentaire	3	6,82
Pension invalidité	1	2,27
Retraite	1	2,27
RSA	30	68,18
Salaire précaire/intérim	10	22,73
TOTAL	53	120,45

Composition familiale	TOTAL	%
Isolé	10	22,73
Isolé + 1	11	25,00
Isolé + 2	11	25,00
Isolé + 3	2	4,55
Isolé + 4 et plus	3	6,82
Couple	2	4,55
Couple + 1	1	2,27
Couple + 3	4	9,09
TOTAL	44	100

Objectif I: développer l'offre de logement et d'hébergement

Débat, questions ?



Objectif II : améliorer les conditions de logement et d'hébergement

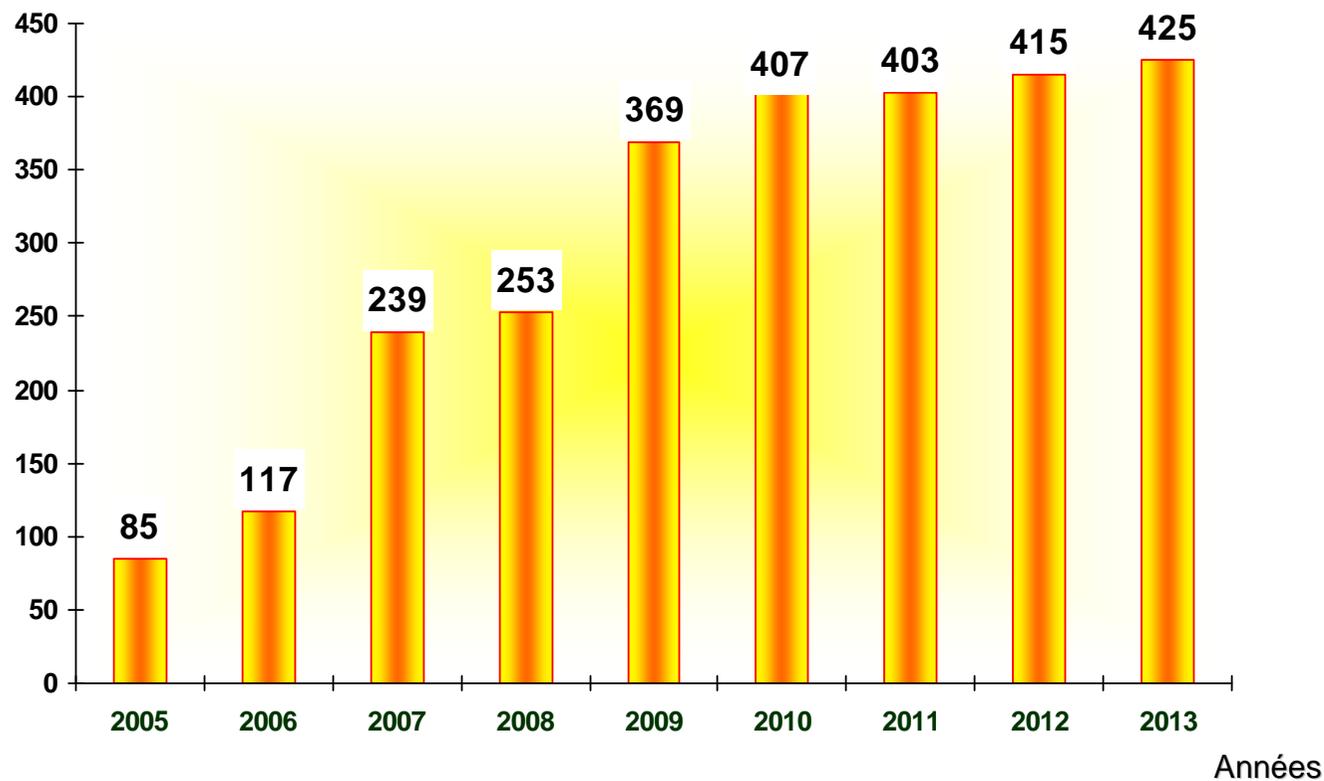


Objectif II: améliorer les conditions de logement

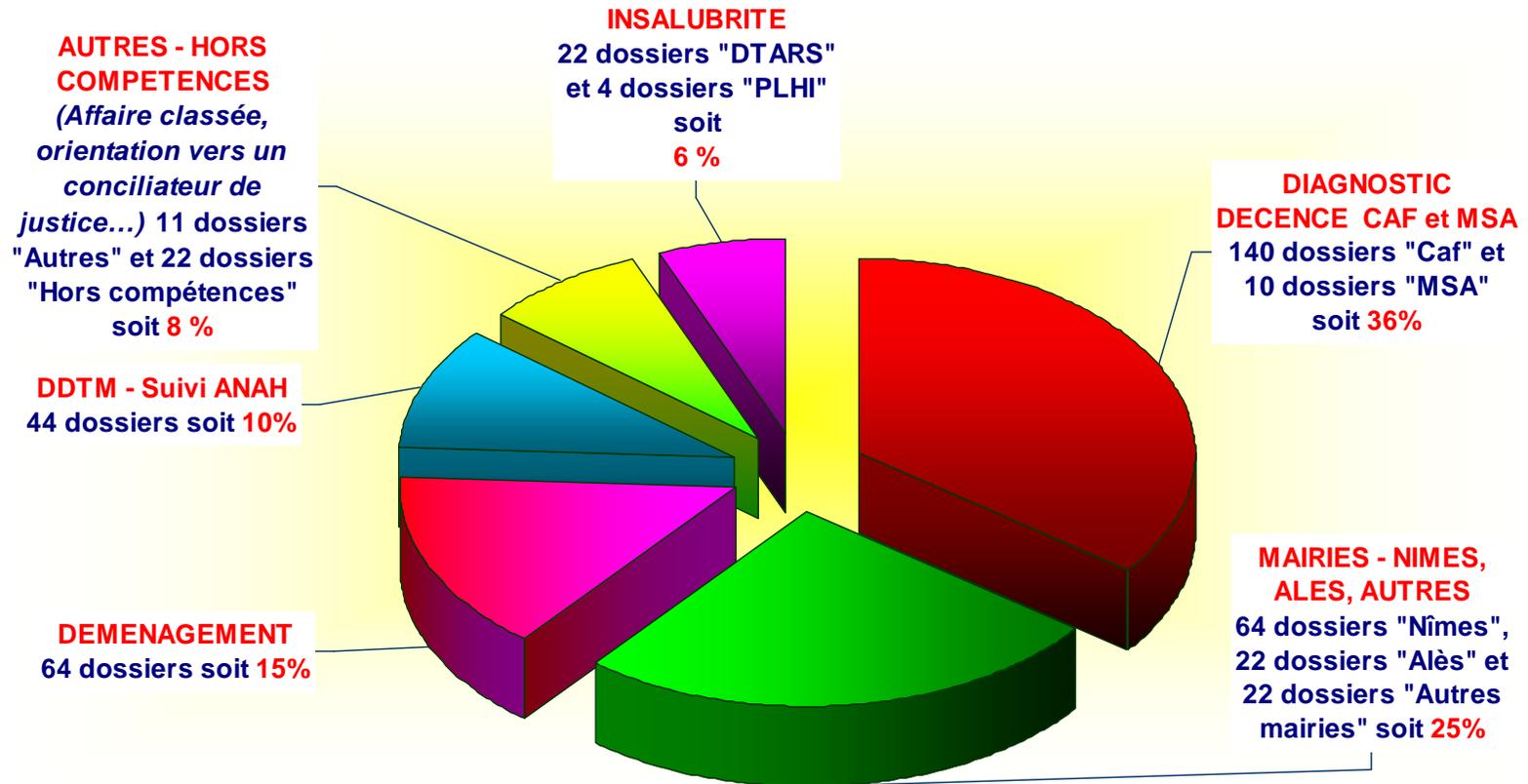
**Action 6:
promouvoir le logement décent dans le
parc privé**

la Commission pour le logement décent (CPLD): évolution depuis 2005

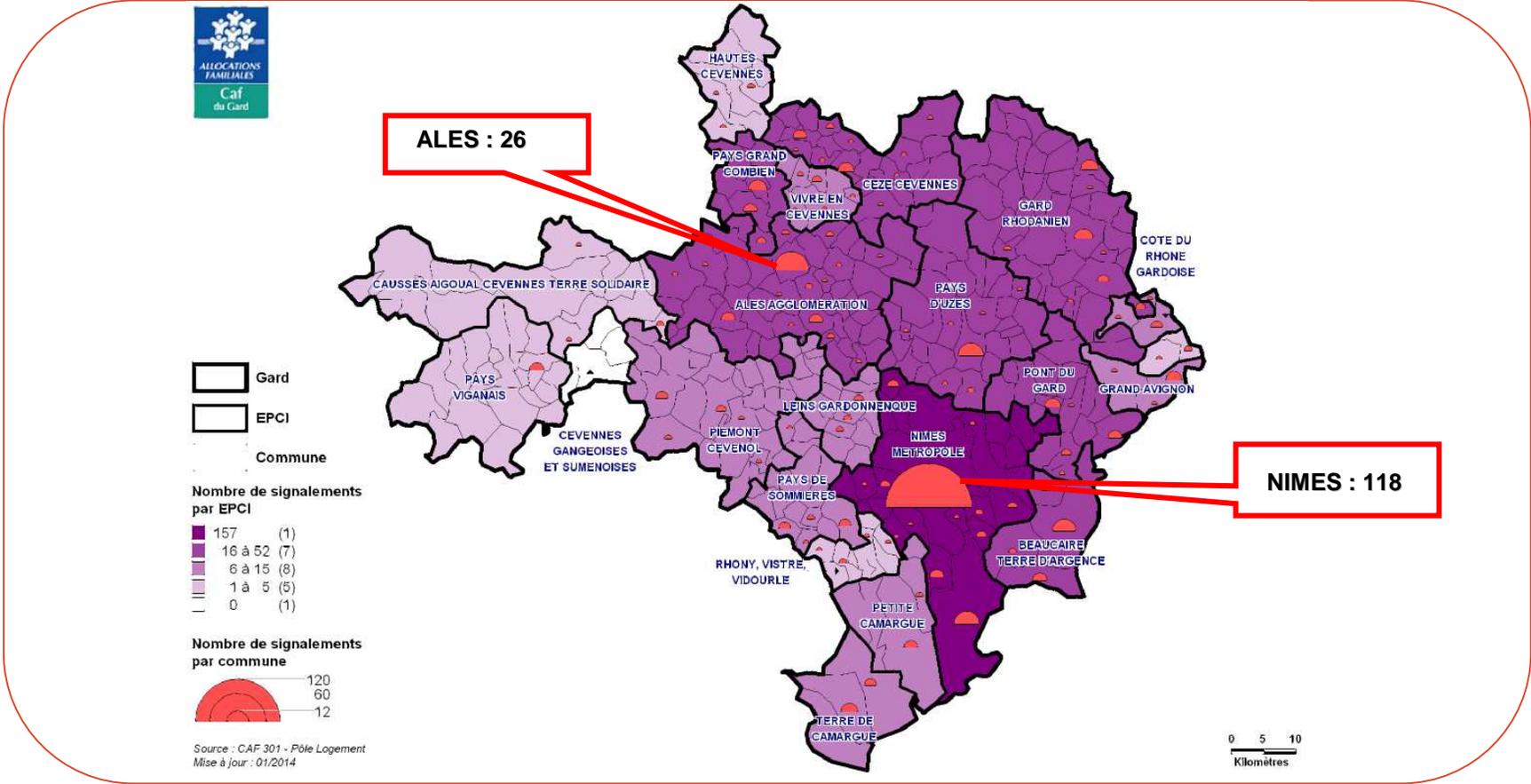
Nbre de signalements



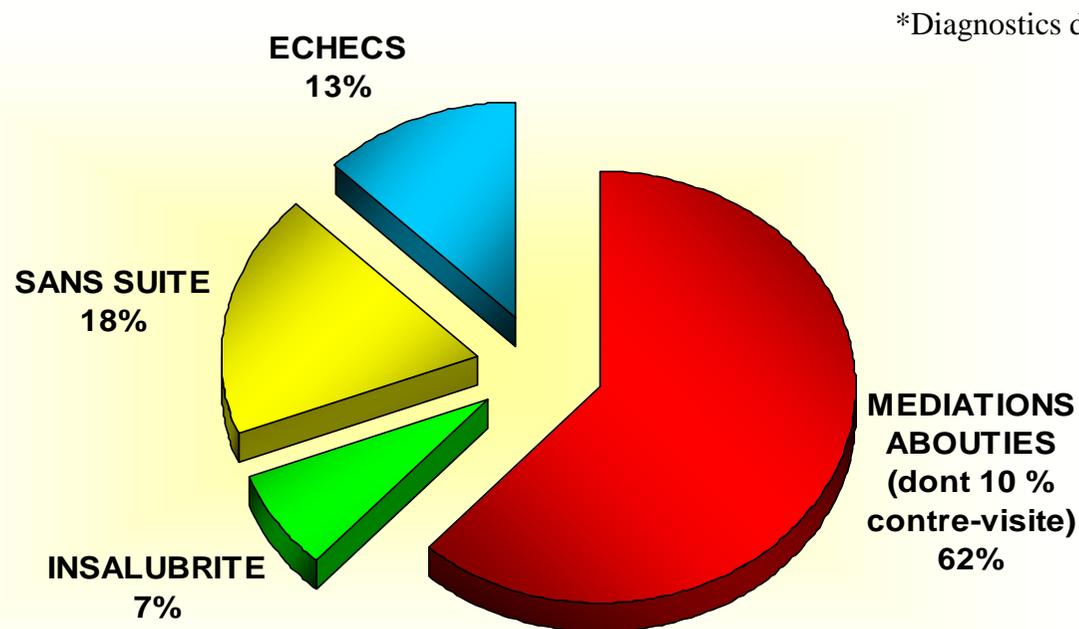
Orientation des dossiers examinés en CPLD (en nombre et en %)



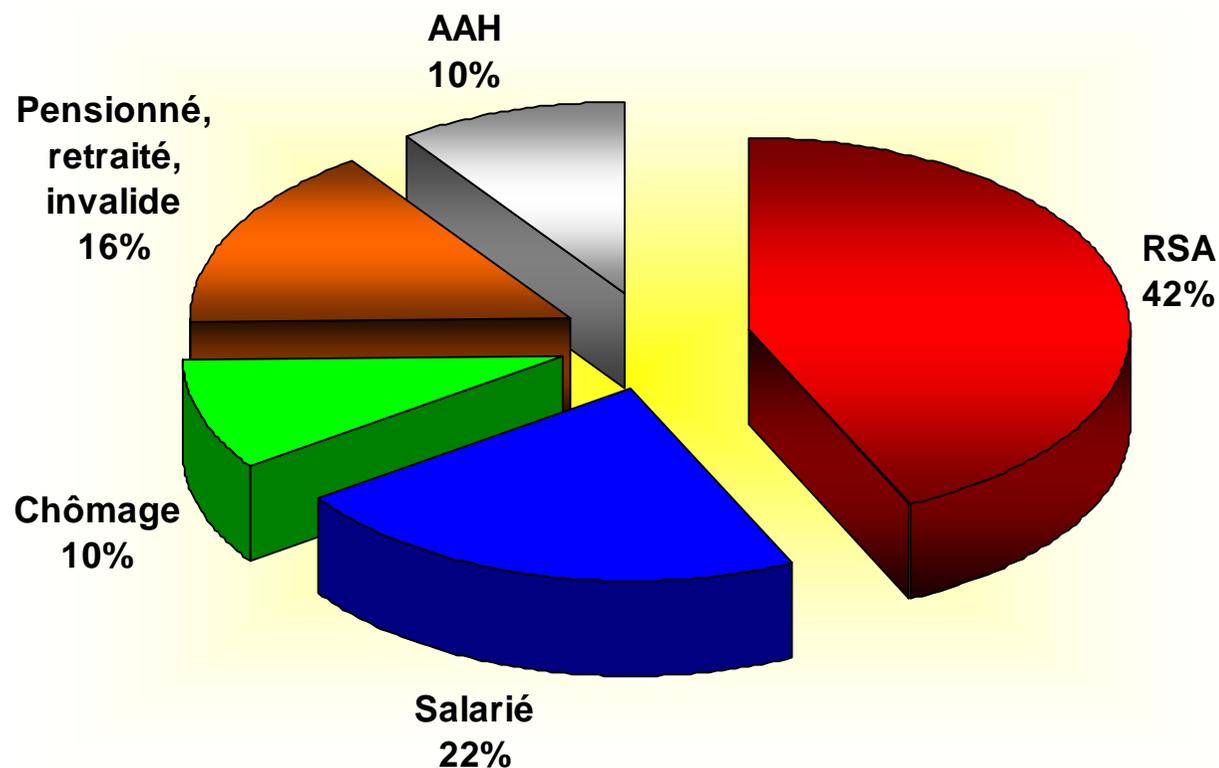
Origine géographique des signalements



Résultat des médiations terminées en 2013*



Nature des ressources des locataires rencontrés





Objectif II: améliorer les conditions de logement

Action 7 :
promouvoir le logement décent dans le
parc public

Année	Plaintes	Diagnostics
2010	43	23
2011	60	18
2012	51	18
2013	53	15

53 plaintes :

- 10 sans objet (ne concernaient pas la non décence)**
- 2 en cours d'instruction**
- 41 plaintes traitées et solutionnées grâce :**
 - à la réactivité de la DDTM et des bailleurs sociaux (maximum 1 mois de délai de réponse des bailleurs)**
 - une bonne coordination avec la CPLD**



Objectif II: améliorer les conditions de logement

Action 8: créer un observatoire des logements indignes et non-décents

Action 9: lutter contre l'habitat indigne

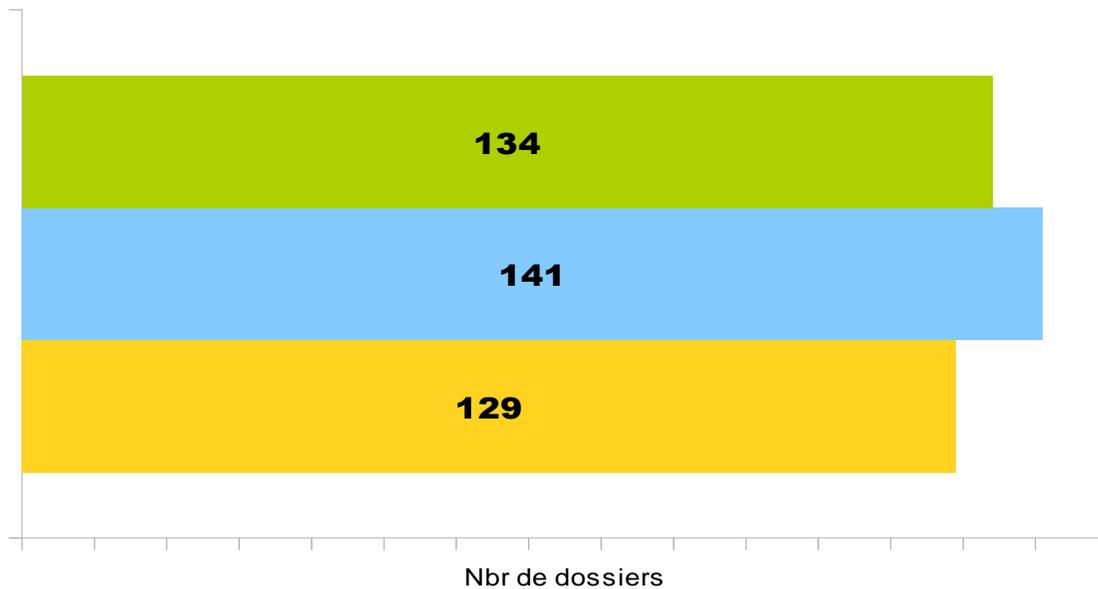
Nombre d'arrêtés Police Préfet en 2013 : 32

Procédure	Irrémédiable	Remédiable	Danger	Locaux impropres	Périmètre insalubre	TOTAL
Nbre d'arrêtés	11	7	1	12	1	30
Nbre de logements	18	15	2	12	3	48
Nbre d'occupants	43	36	9	20	5	114

- **Travaux d'office réalisés : travaux d'urgence sur Nîmes pour un montant prévisionnel de 3936 €**
- **Condamnation d'un propriétaire indélicat par le tribunal correctionnel de Nîmes à une amende de 30 000€ et affichage de la décision de justice pendant 1 mois sur la porte du logement**

Les réunions du Pôle de lutte contre l'habitat indigne

**Dossiers examinés par le pôle au moins 1 fois
Evolution sur les 3 dernières années**



Objectif flash 2013 : site extranet collaboratif

Site opérationnel depuis juin 2013

Les objectifs du site : partager, informer, contribuer aux diagnostics, renseignements, documentations, fiches de suivi, arrêtés, convocations aux réunions, procès-verbaux...



Pour qui ?

le site est consultable par 15 partenaires institutionnels du pôle de lutte contre l'habitat indigne, soit 37 personnes habilitées.

http://www.gard.territorial.gouv.fr/sit_alk/scripts/alkanet/alkanet.php

Recherche rapide 

Dossiers

[Tout déployer](#) / [Tout refermer](#) / [Actualiser](#)

-  e-Documents
 -  Pôle de Lutte contre l'Habitat Indigne
 -  Animation Habitat Indigne (2)
 -  CODERST (5)
 -  PLHI
 -  PLHI Département (58)
 -  **Ordre du jour /PV (10)**
 -  PLHI Nîmes/Alès (62)
 -  Plomb

Ordre du jour /PV 

	Intitulé	Date	
	PLHI département 10 octobre 2013	21/10/2013, 09:36	 
	PLHI département 13 juin 2013	13/09/2013, 14:24	 
 	PLHI département 13 septembre 2013	16/12/2013, 11:49	 
	PLHI département 14 février 2013	13/09/2013, 14:33	 
	PLHI département 14 janvier 2013	13/09/2013, 14:30	 
	PLHI département 14 novembre 2013	28/11/2013, 13:38	 
	PLHI département 16 mai 2013	13/09/2013, 14:25	 
 	PLHI département 18 avril 2013	16/12/2013, 11:49	 
 	PLHI département 19 décembre 2013	08/01/2014, 11:02	 
	PLHI département 21 mars 2013	13/09/2013, 14:29	 



Objectif II: améliorer les conditions de logement

**Action 10 : lutter contre l'habitat
précaire**

Lutter contre l'habitat précaire

Vers une dynamique de projet :

En 2013, deux projets d'habitat adapté programmés et financés, notamment dans le cadre du fonds FEDER " amélioration des conditions d'habitat des communautés marginalisées "

LA GRAND'COMBE: 12 terrains familiaux pour les familles sédentaires (livraison prévisionnelle septembre/octobre 2014)

ALES : résorption d'un bidonville (subvention ANAH) ; construction de 7 pavillons jumelés pour des familles vivant en habitat précaire (livraison prévisionnel fin 2015)



Objectif II: améliorer les conditions de logement

Action 11 : mettre en place un SLIME



Mettre en place un SLIME

Expérimentation sur St Gilles, Nîmes-Centre et canton de Roquemaure.

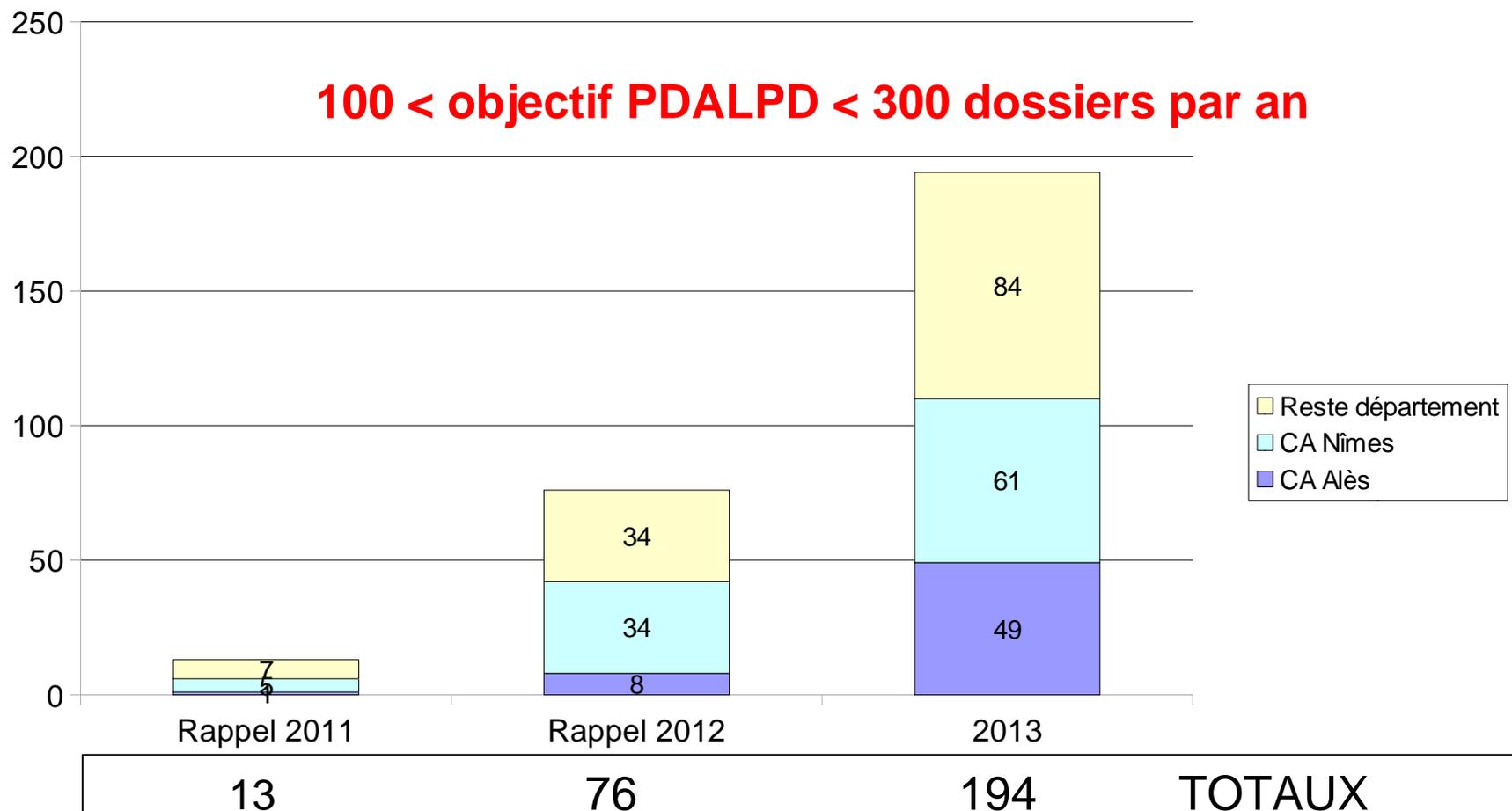
Quelques points forts à retenir:

- fiche de repérage à disposition des travailleurs sociaux
- Méthodologie et enchaînement des interventions définis: repérage, diagnostic du bâti et du comportement, médiation propriétaire, travail sur comportement
- Partenariat élargi : communes, CCAS, Nîmes Métropole, CAF, MSA, Associations....
- Intégration au projet d'OPAH sur Pont St Esprit

**Objectif II :
Améliorer les conditions de logement**

**Action 12 :
Contribuer à la rénovation thermique
des logements dans le parc privé
(programme « Habiter Mieux »)**

Nombre de logements subventionnés dans le cadre du programme "Habiter Mieux"



Objectif II: améliorer les conditions de logement

Débat, questions ?



Objectif III : optimiser le rapprochement entre l'offre et la demande de logements

**Objectif III: optimiser le rapprochement entre
l'offre et la demande de logements**

**Action n° 14,
capter des logements dans le parc
privé**

Objectif III, action 14: Habitat et Humanisme

Activités Habitat et Humanisme (AIVS)

Situation du parc

4 nouveaux logements mobilisés en 2013

23 baux signés en 2013

3 mutations internes

20 nouveaux ménages entrés

Fin 2012	Fin 2013	solde
111	115	4

Objectif III, action 14: Habitat et Humanisme

Activités AIVS difficultés captation

total de logements proposés: 175

36% abandon après 1ère information 64

22% logements visités et étudiés 25

70% non aboutis 17

Logements captés: 8

Pour 1 logt capté, 3 dossiers sont étudiés

Objectif III, action 14: Habitat et Humanisme

Activités AIVS difficultés captation

objet	Propriétaires	AIVS
Loyer	Trop faible	Trop cher (-30%)
Avantages fiscaux	non imposables	
Représentation sociale	image	
Non conforme RDS		Non réglementaire
Trav remise en état	refus	Non louable
Localisation géographique		Non prioritaire
quartier		Déjà trop marqué ou éloigné

Objectif III, action 14: agence Loc'Avenir

Activités: captation

Logts Visités	Logts captés	En cours de négociation
55	21	5

Objectif III, action 14: agence Loc'Avenir

25 jeunes logés

Ages

18-21 ans	22-25 ans	26-30 ans
20%	52%	28%

Revenus

300 à 500€	501 à 800€	801 à 1000€	+ de 1 000 €
5%	39%	28%	28%

Objectif III, action 14: la Boutique Logement

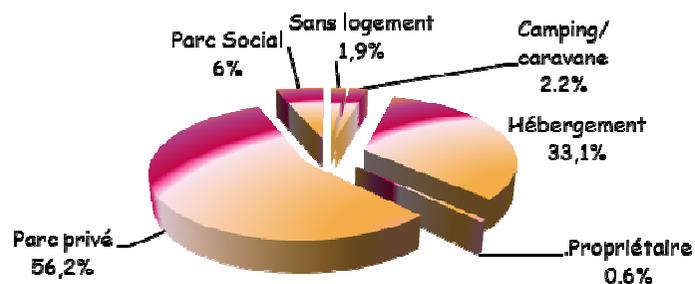
La Boutique Logement : une interface entre des candidats locataires en incapacité de prospecter par leurs propres moyens et des bailleurs du parc privé

- **215 acceptés** soit 67,8 % des saisines
- **116 situations solutionnées** :
 - 59 familles ont fait l'objet d'une prise en charge totale
 - 57 familles ont bénéficié d'un accompagnement allégé
- **86,4 %** ont été relogés dans un logement de type 1, 2 ou 3
- **13,6 %** ont été relogés dans un logement de type 4 ou 5
- **242 logements** ont été proposés aux familles, dont 223 dans le parc privé, 9 dans le parc social et 10 Pst

Quelques chiffres sur l'ensemble des demandeurs (317)

Ressources	TOTAL	% familles
AAH	39	12,30
ASSEDIC	45	14,20
Autres	2	0,63
Indemnités journalières	10	3,15
Pension invalidité	14	4,42
Retraite	22	6,94
RSA	178	56,15
Salaire précaire/intérim	26	8,20
Salaire Cdi	11	3,47
Sans ressources	1	0,32
TOTAL	348	109,78

Composition familiale	TOTAL	%
Isolé	154	48,58
Isolé + 1	61	19,24
Isolé + 2	38	11,99
Isolé + 3	16	5,05
Isolé + 4 et plus	5	1,58
Couple	8	2,52
Couple + 1	9	2,84
Couple + 2	11	3,47
Couple + 3	8	2,52
Couple + 4 et plus	7	2,21
TOTAL	317	100,00



Médiation et prévention

La médiation : la médiatrice est intervenue auprès de 30 familles relogées pour :

- Impayé (46,6 %)
- « Blocages » administratifs (40 %)
- Problèmes de comportement avec troubles de voisinage (16,6 %)
- Problèmes de travaux (30 %).

La prévention: a concerné 59 familles en 2013 (aide à l'installation, ouverture des droits...).

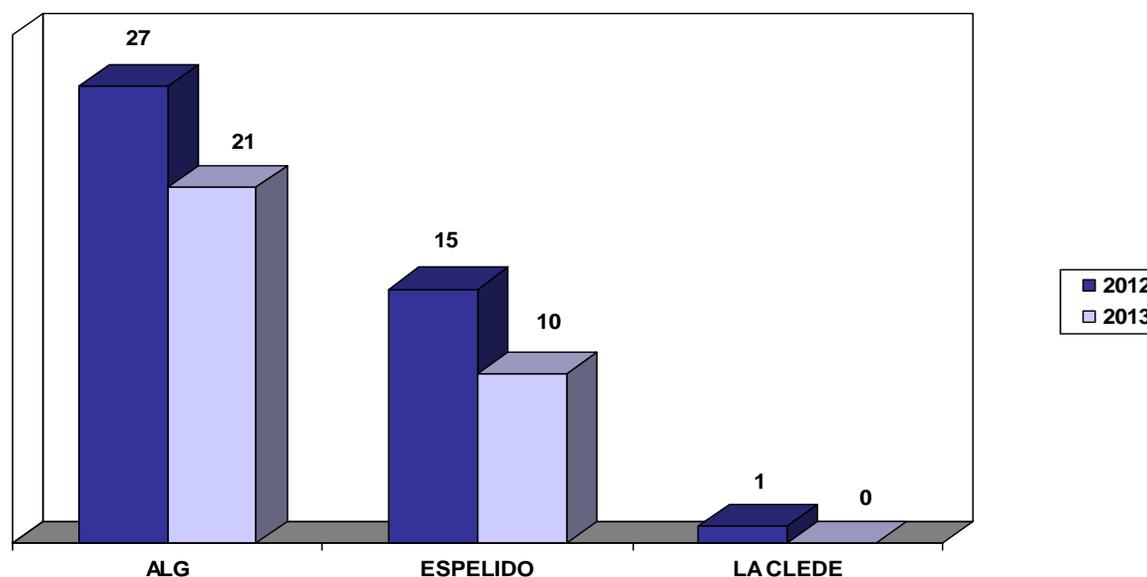
La prévention se définit par l'intervention du travailleur social pour prévenir d'un risque locatif.

Objectif III: optimiser le rapprochement entre l'offre et la demande de logements

Action 15, accompagner l'accès au logement autonome dans le cadre d'une sous-location à bail glissant

SOUS-LOCATION avec bail glissant

ASSOCIATIONS

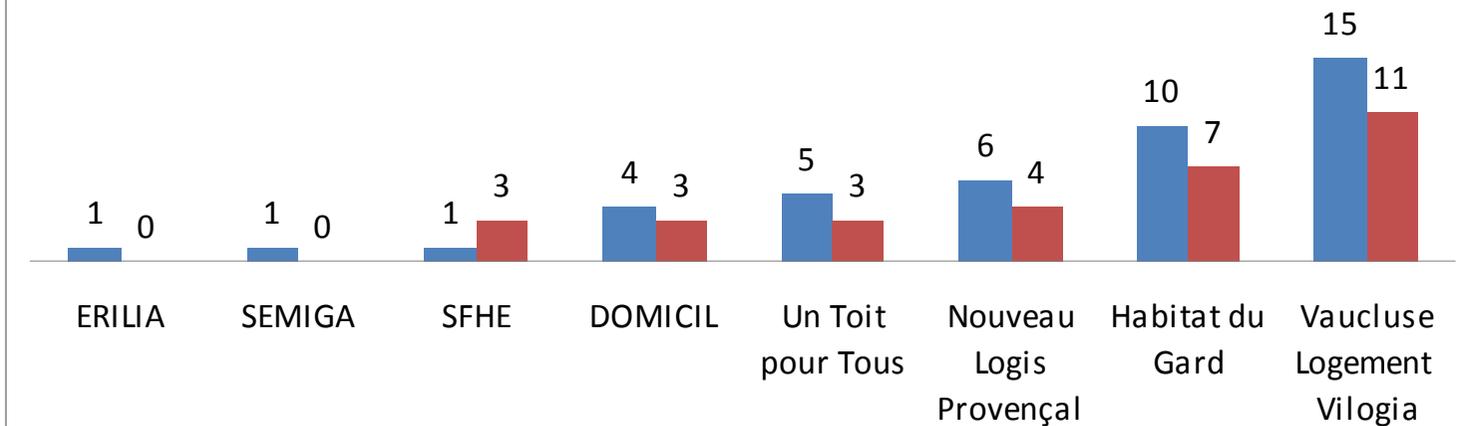


**31 Sous Locations exercées au cours de l'année 2013 pour 43 en 2012.
Ce chiffre reste néanmoins supérieur aux objectifs fixés dans le dernier PDALPD**

SOUS-LOCATION avec Bail glissant

BAILLEURS SOCIAUX

■ 2012 ■ 2013



La baisse du nombre de sous-locations en 2013 s'observe sur tous les bailleurs sociaux sauf pour SFHE.



**Objectif III: optimiser le rapprochement
entre l'offre et la demande de logements**

**Action 16, reloger le public
prioritaire dans le parc social**

évolution de la Demande de Relogement Prioritaire- DRP

En 2008:

- 372 demandes validées – 262 familles relogées

En 2009 :

- 410 demandes validées – 272 familles relogées

En 2010 :

- 334 demandes validées – 201 familles relogées

En 2011 :

- 586 demandes validées – 272 familles relogées

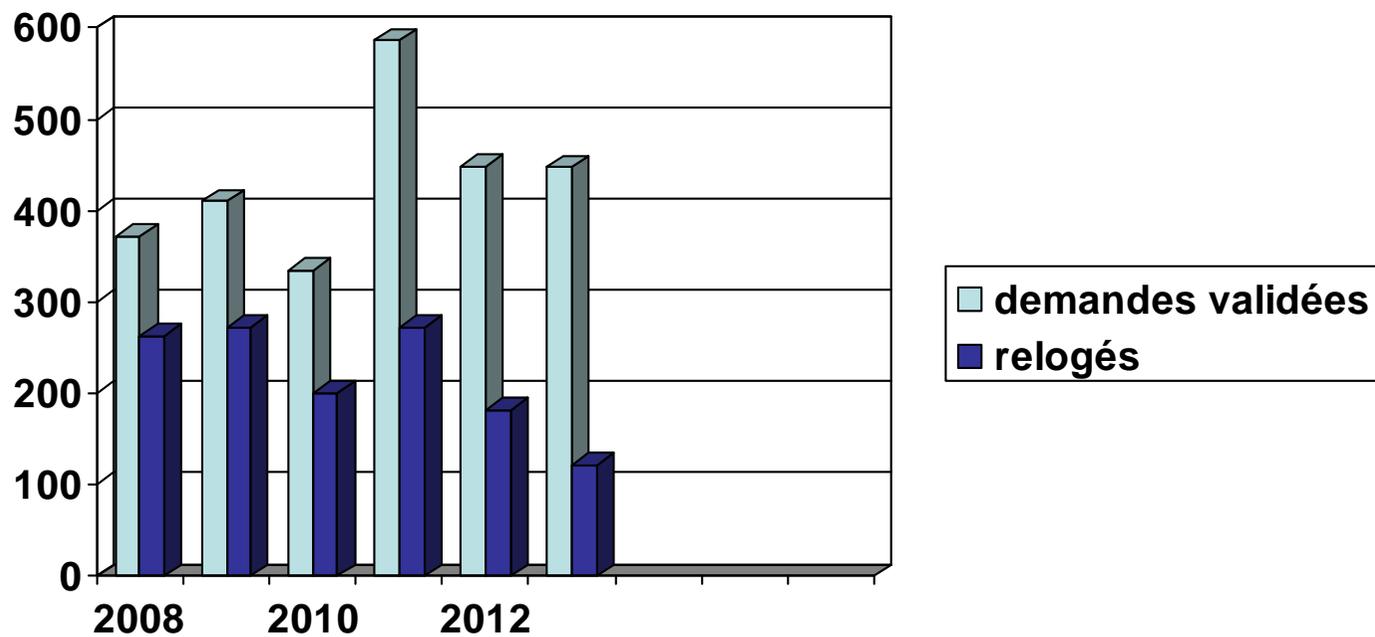
En 2012 :

- 448 demandes validées – 182 familles relogées

En 2013 :

- 447 demandes validées – 121 familles relogées

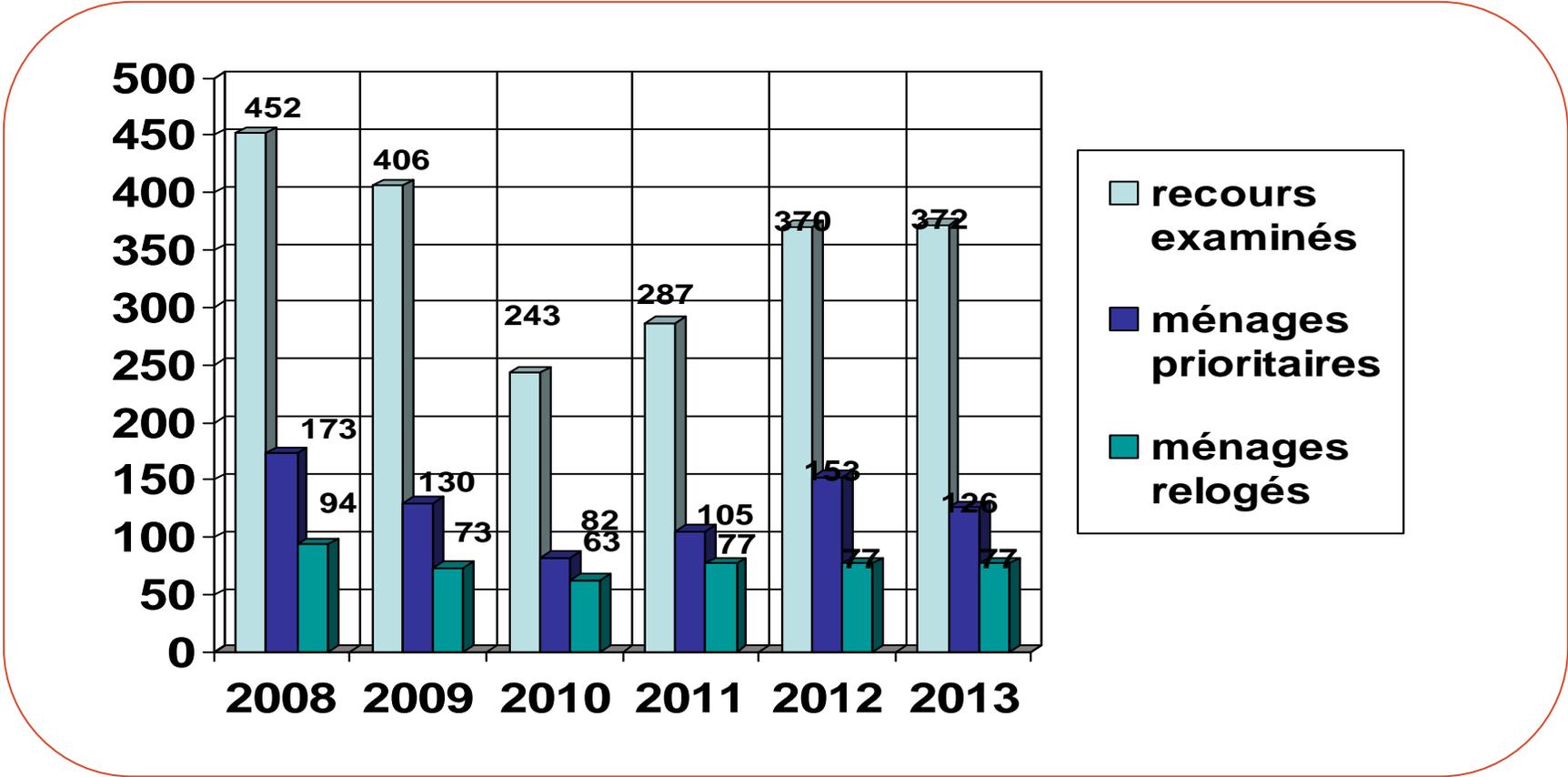
évolution de la DRP



Droit Au Logement Opposable - DALO

	Recours examinés	Déclarés prioritaires	relogés
2008	438	173	94
2009	406	130	73
2010	243	82	63
2011	287	105	77
2012	370	153	77
2013	372	126	77

Evolution du DALO



Cumul des relogements DRP-DALO

	Relogés DALO	Relogés DRP	Total relogés
2008	94	262	356
2009	73	272	345
2010	63	201	264
2011	77	272	349
2012	77	182	259
2013	77	121	198

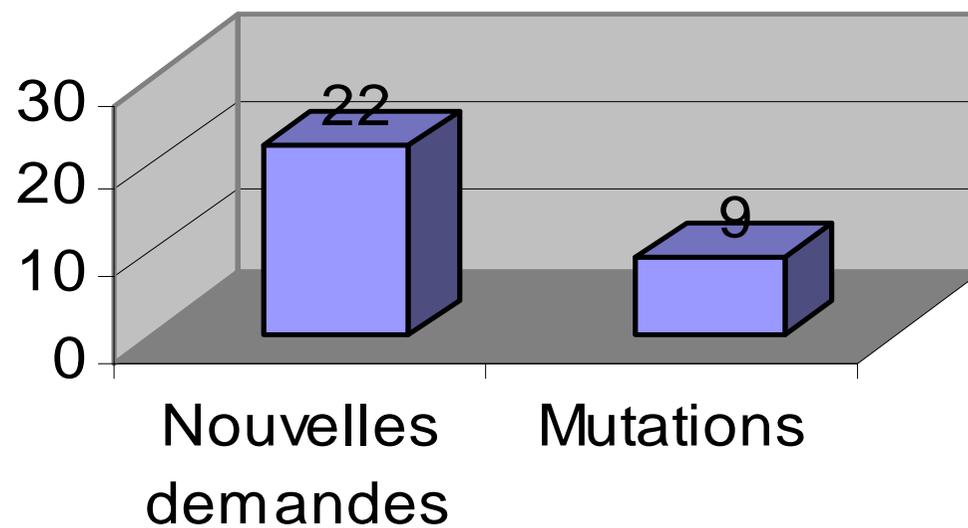


Objectif III: optimiser le rapprochement entre l'offre et la demande de logements

Action n° 17: favoriser les mutations au sein du parc social pour le public prioritaire du Plan

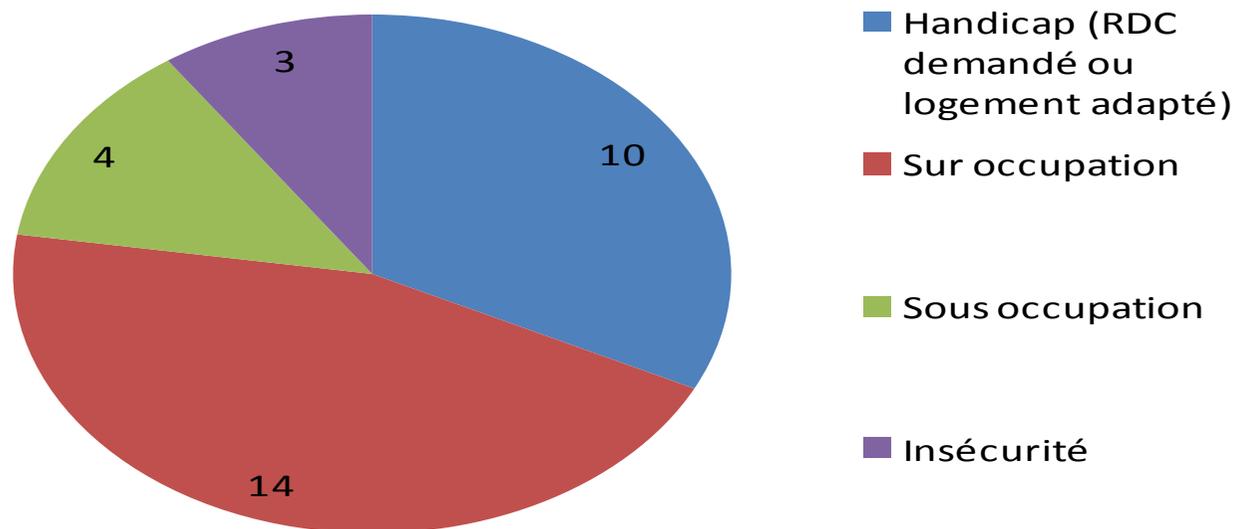
Action 17: favoriser les mutations prioritaires dans le parc social

bilan 2013



34 demandes de mutations prioritaires en cours

Motifs



Action 17: favoriser les mutations prioritaires dans le parc social

Méthodologie retravaillée avec les bailleurs sociaux:

- critères de priorité validés
- travail en bi-latéral privilégié
- point dans 6 mois pour évaluer la

Objectif III: optimiser le rapprochement entre l'offre et la demande de logements

Débat, questions ?



Objectif IV:

**accompagner les ménages et
contribuer à leur solvabilité**

**Objectif IV:
accompagner les ménages et contribuer à leur
solvabilité**

**Action 19: accompagner individuellement
les ménages (contribution du FSL)**

**Action 24: contribuer à la solvabilité des
ménages (FSL/aides financières)**

MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DU FSL

- ↪ Suppression de l'aide à l'installation en juin 2012
- ↪ Modification des plafonds de ressources en février 2013 concernant le FSL ACCES, MAINTIEN et l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

FSL- ACCES

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Nombre de ménages aidés	3 379 + 460 (2011)	3 332
Montants engagés	2 777 813 € + 377 660 € (2011) dont 218 473 € d'aides à l'installation	2 687 806 €

Ce tableau met en évidence les particularités suivantes :

- . En 2012, l'absorption de dossiers 2011 en attente (460 dossiers pour un montant de 337 108 €).
- . La suppression de l'aide à l'installation (218 473 € payés en 2012).
- . **La moyenne de l'aide est passée de 765 € (sans l'aide à l'installation) à 806 €.**

FSL- MAINTIEN

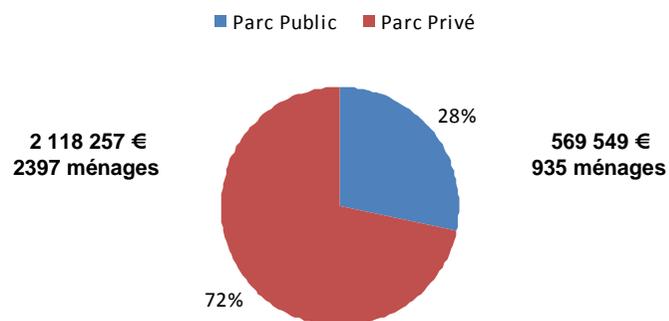
	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Nombre de ménages aidés	1 295 + 90 (2011)	1 197
Montants engagés	1 084 775 € + 106 290 € (2011)	1 033 576 €

La moyenne de l'aide est stable : 863 € environ en 2013, contre 859 € en 2012.

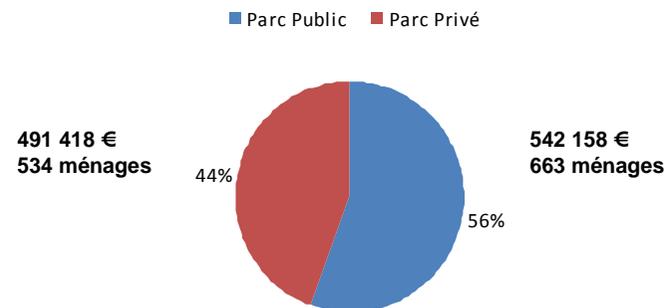
Par contre, le nombre de ménages aidés, sous réserve de la signature d'un nouveau bail, est passé de 80 à 26 pour une moyenne de l'aide de 1845 € en 2012 à 1 153 € en 2013.

REPARTITION DES AIDES FSL ACCES – FSL MAINTIEN DANS LE PARC LOCATIF PRIVE / PARC LOCATIF SOCIAL

Acces 2013



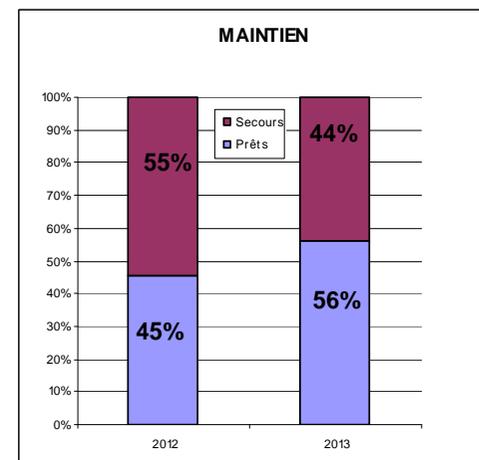
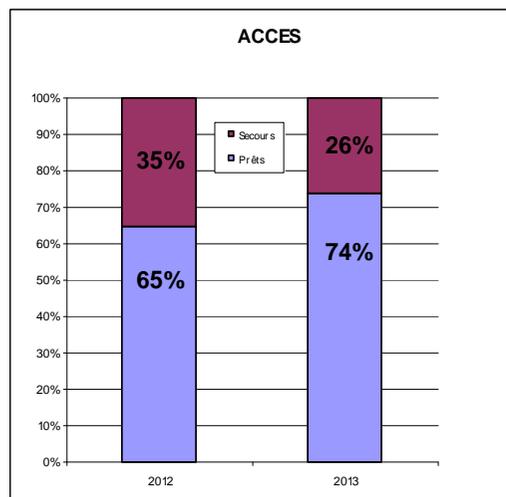
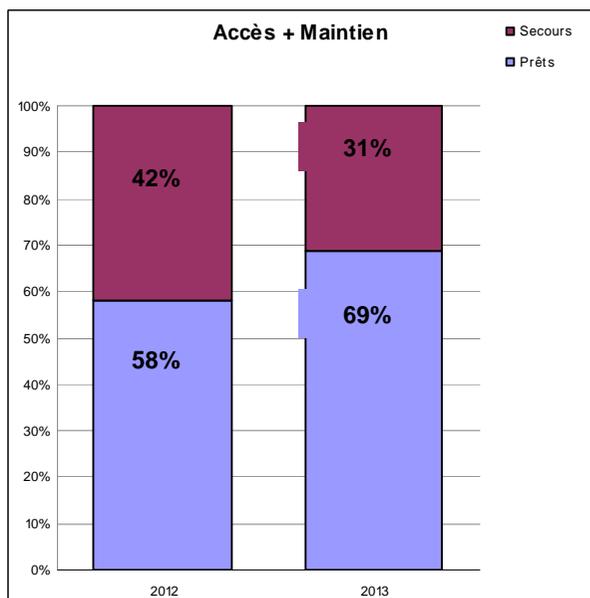
Maintien 2013



C'est une constante du FSL.

Son intervention permet de reloger le public du PDALPD majoritairement dans le parc privé et de se maintenir dans un logement social dans un peu plus de la moitié des cas.

RAPPORT PRETS/SUBVENTIONS FSL ACCES MAINTIEN



**On observe une augmentation des aides sous forme de prêts.
Sur le maintien, cette augmentation modifie le rapport prêts/subventions. En 2013,
le montant des aides sous forme de prêts représente plus de la moitié des aides.**

TYPOLOGIE DU PUBLIC AIDÉ PAR LE FSL

PUBLIC FSL

=

PUBLIC DU PDALPD

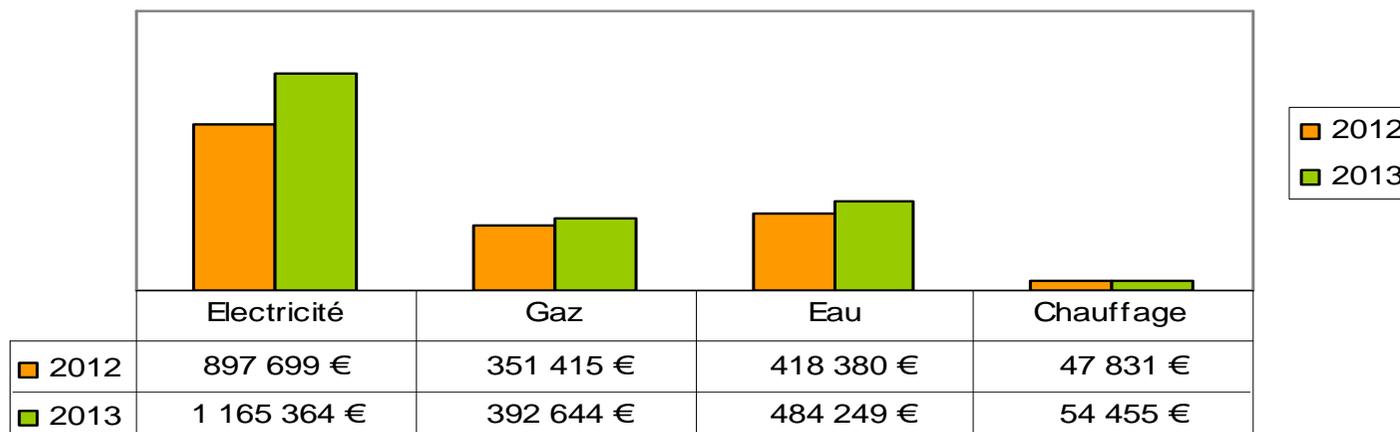
→ Une augmentation du nombre des **ménages allocataires du RSA** passant de 58 à 61 %

→ Une augmentation très significative du nombre de **personnes seules** passant de 45 à 58 %

→ Une baisse des **familles monoparentales** (de 38 % à 23 %)

→ Près de 40 % des ménages aidés par le FSL pour accéder à un logement sont **en situation d'hébergement, sans logement**, au lieu de près de 50 % en 2012.

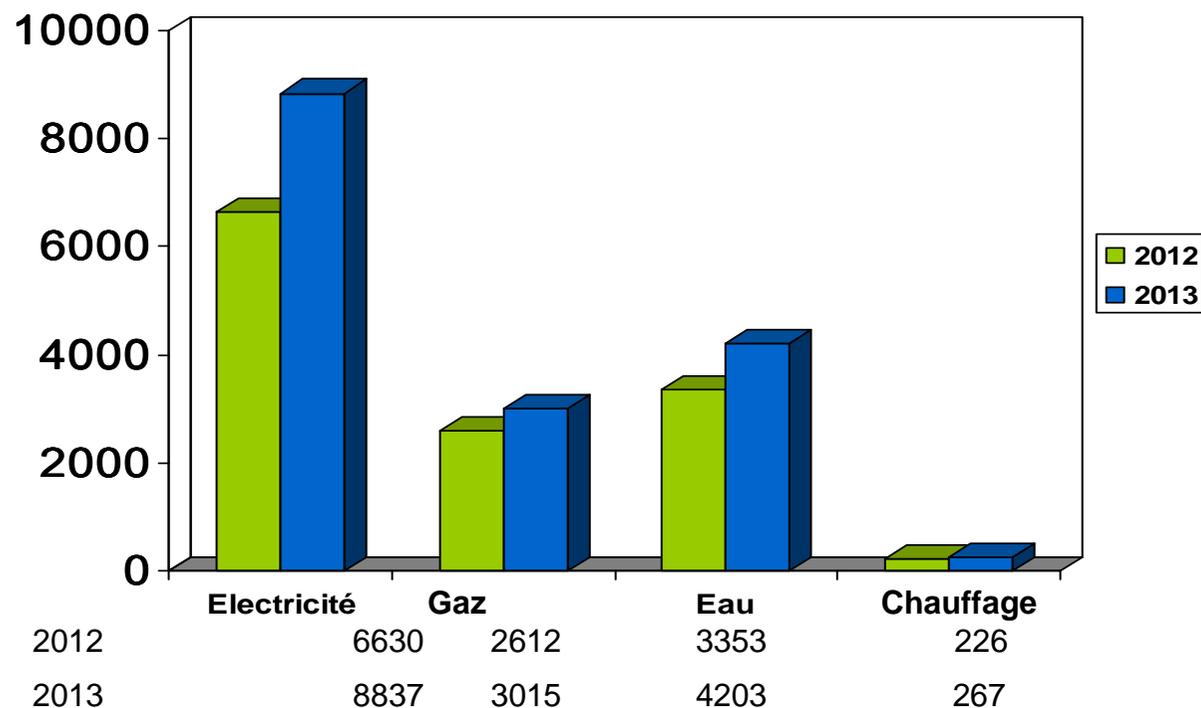
FSL- CHARGES: MONTANT



Le montant des aides pour des charges liées au logement est en hausse d'environ 22.3 % en 2013 (2 096 712 €, pour 1 715 328 € en 2012).

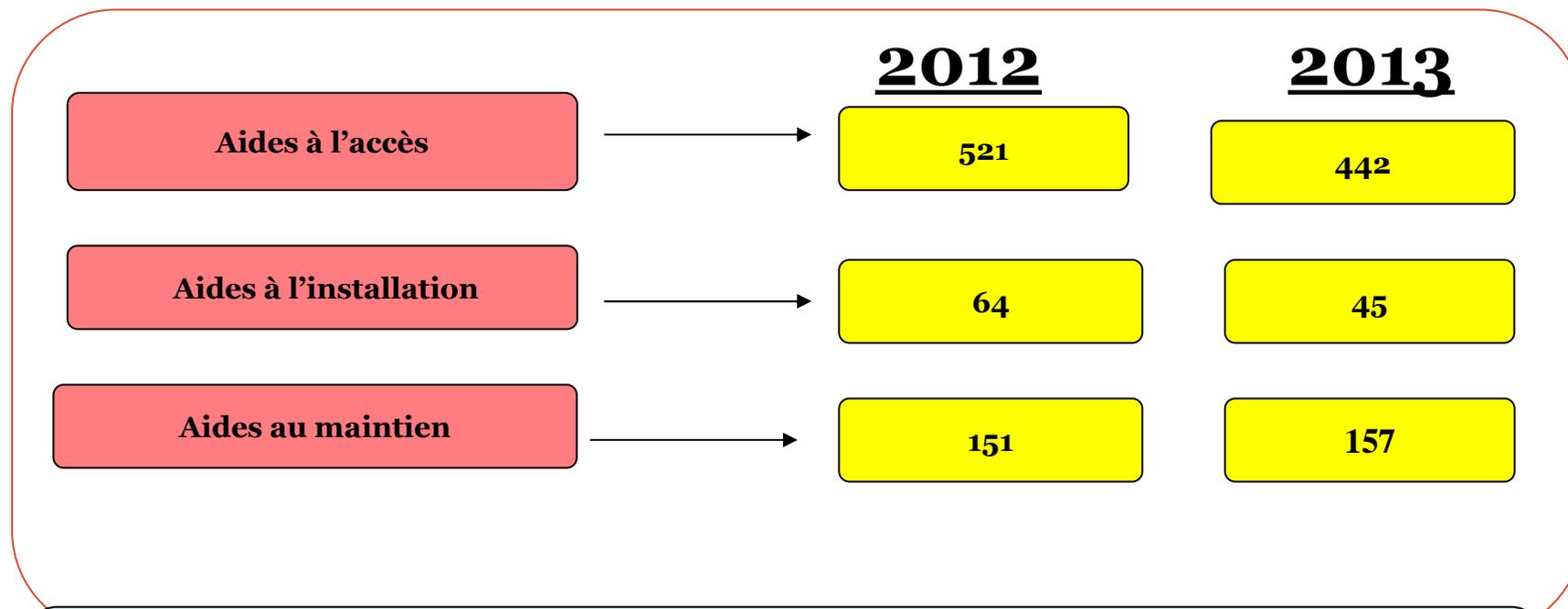
Il est à noter que depuis le 1er janvier 2013 les sommes attribuées sur un autre fonds pour les charges liées à l'énergie n'apparaissent plus dans ce tableau.

FSL CHARGES: NOMBRE



On observe entre l'année 2012 et 2013 une augmentation en nombre significative pour les aides Electricité (+ 33.3 %), Eau (+ 25.3 %) et Gaz (+ 18.5 %).

ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement)



644 ménages accompagnés dans le cadre d'une mesure ASLL pour 736 en 2012 par trois associations ALG - ESPELIDO - LA CLEDE
On observe une baisse sensible au niveau de l'accès dûe en partie à une redéfinition du champ d'intervention de la Boutique Logement et de la mesure ASLL « aide à l'accès »

ASLL

1449 propositions de rencontre d'un travailleur social dans le cadre des assignations pour impayés de loyer pour 1415 en 2012
1087 ménages rencontrés au stade de l'assignation

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
3 associations ASLL	732	724
service social territorial	669	725
ADIL	14	

On observe une augmentation sensible du nombre de diagnostics effectués par le service social territorial dans le cadre de ses missions d'action sociale.

ACTIONS PDALPD - FSL

Action 6 : promouvoir le logement décent



CAF visa décence

Action 14 : capter des logements dans le parc privé au bénéfice du public du PDALPD



**ALG Boutique logement
PST réhabilitation solidaire**

Action 20 : accompagner les ménages dans le cadre d'actions collectives



**ALG: Ateliers Recherche Logement (ARL)
Compagnons Bâisseurs : Ateliers de quartier
La Pléiade : action logement solidaire
Actions collectives logement Service Social Territorial**

ACTIONS PDALPD - FSL

Action 27 : Coordonner les actions de prévention des expulsions



**CAF : CCAPEX
Service Logement Conseil Général
Service Social Territorial**

Action 30 : améliorer la prise en compte des publics spécifiques



ALG : public jeune

FSL 2012 - 2013

Gestion confiée à la CAF

<i>Dépenses</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>Recettes</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Accès	2 895 666	2 719 475	Participations volontaires dont :	168 870	202 469
Maintien	972 794	918 762	Communes et CCAS	74 431	60 630
ASLL	753 853	710 370	CAF et MSA	86 900	81 700
Actions PDALPD	1 010 500	945 000	Organismes HLM	7 539	60 139
Frais de gestion	274 584	274 389	Remboursement des prêts	1 438 514	1 760 206

Gestion directe Conseil Général

			EDF	493 000	538 000
FSL Charges	1 715 328	2096712	GDF	143 000	143 000
			Participation département	5 379 341	5 021 033
Total	7 622 725	7 664 708	Total	7 622 725	7 664 708

Objectif IV: accompagner les ménages et contribuer à leur solvabilité

Action n°20: accompagner les ménages dans le cadre d'actions collectives

ATELIER RECHERCHE LOGEMENT

- **Objectif** : Dans le cadre d'une action collective, l'ARL est un outil pédagogique en direction du public PDALPD. S'appuyant sur l'information et la dynamique de groupe, les ARL ont pour objectif de mobiliser les personnes dans leur démarche de relogement.
- **Orientation** : instruction d'une demande de participation par les travailleurs sociaux de secteur et les partenaires

Les ateliers

- **Les ateliers permanents** se déroulent à Nîmes en direction prioritairement des publics CHRS, associations caritatives et sociales, FJT, MLJ... En 2013, 4 ateliers ont été mis en place.
- **Les ateliers mobiles** sont itinérants sur les communes du Gard en appui sur les circonscriptions d'action sociale. En 2013, 4 ateliers ont été mis en place et se sont déroulés sur Roquemaure, Bagnols sur Cèze, Saint Chaptes, Roquemaure.

	Dossiers reçus	Dossiers acceptés	Bénéficiaires RSA
ARL permanents	60	44	39
ARL mobiles	50	37	17

Les ARL ont permis d'apporter une réponse adaptée (au terme de l'ARL) pour environ 54 % des participants.

Objectif IV: accompagner les ménages et contribuer à leur solvabilité

Action n°23:

sensibiliser le public du Plan à la maîtrise des énergies

sensibiliser le public du Plan à la maîtrise des énergies

- Comité de suivi de lutte contre la précarité énergétique
- Groupe de travail sur « outils de sensibilisation »

Objectif IV: accompagner les ménages et contribuer à leur solvabilité

Débat, questions ?



Objectif V: prévenir les expulsions domiciliaires

Objectif V: prévenir les expulsions domiciliaires

Action 25: Prévenir et accompagner l'impayé de loyer

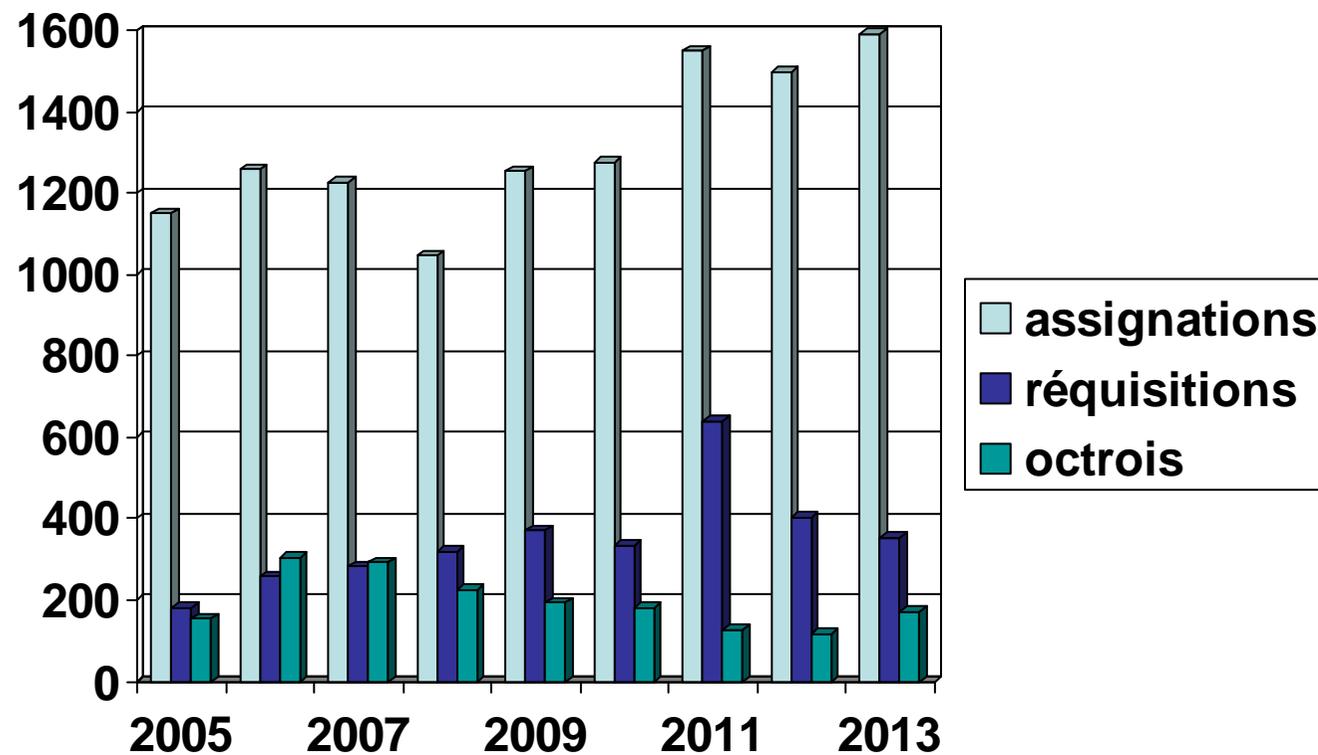
Action 26: articuler les dispositifs de prévention des expulsions et les dispositifs de relogement

Action 27: coordonner les actions de prévention des expulsions

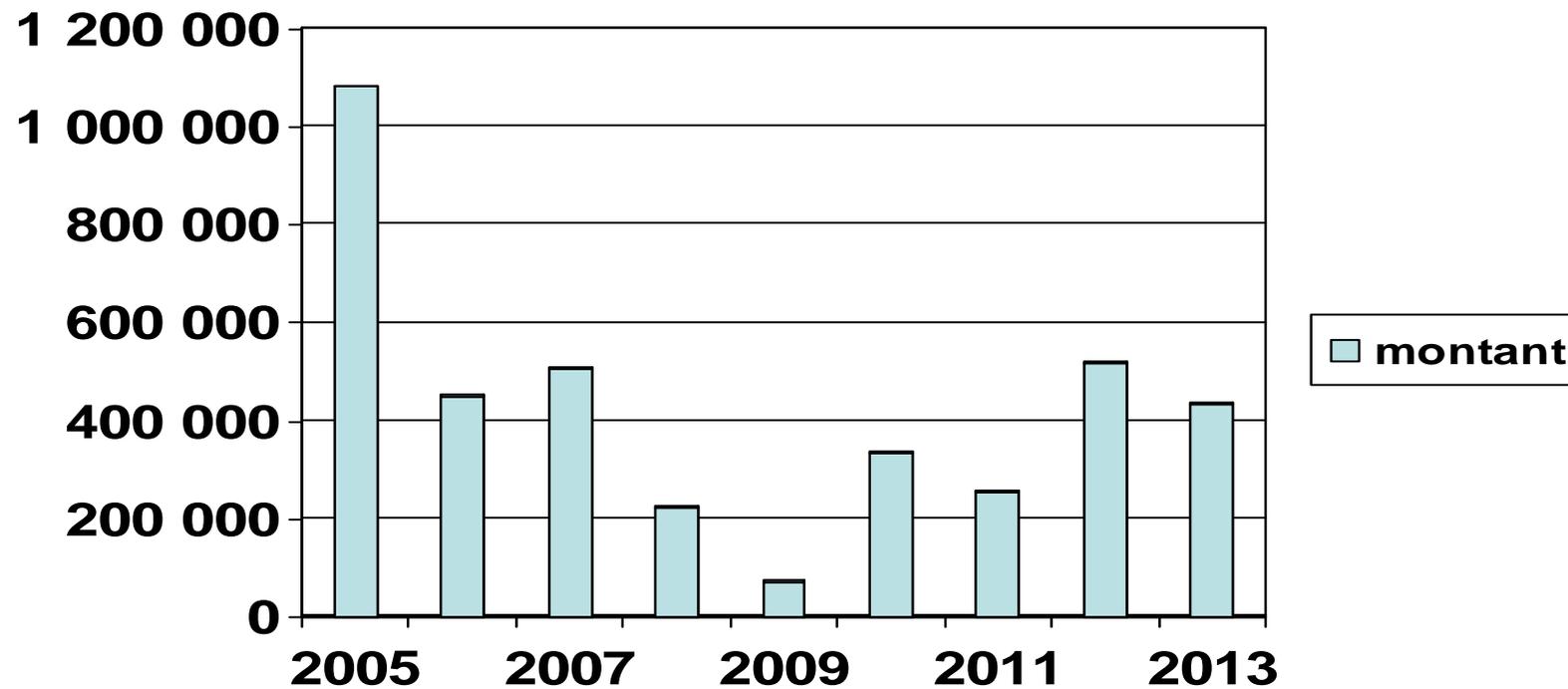
Les expulsions domiciliaires: évolution de 2008 à 2013

	ASSIGNATIONS	CQL	RFP	OFP
2008	1047	581	318	167
2009	1253	596	370	194
2010	1276	567	334	180
2011	1549	640	394	126
2012	1497	709	404	117
2013	1592	696	354	171

Les expulsions domiciliaires dans le département: évolution depuis 2005



Indemnisations versées aux bailleurs pour octroi tardif (ou absence d'octroi) de la force publique



Action 27: coordonner les actions de prévention des expulsions

Activité 2013 de la CCAPEX :

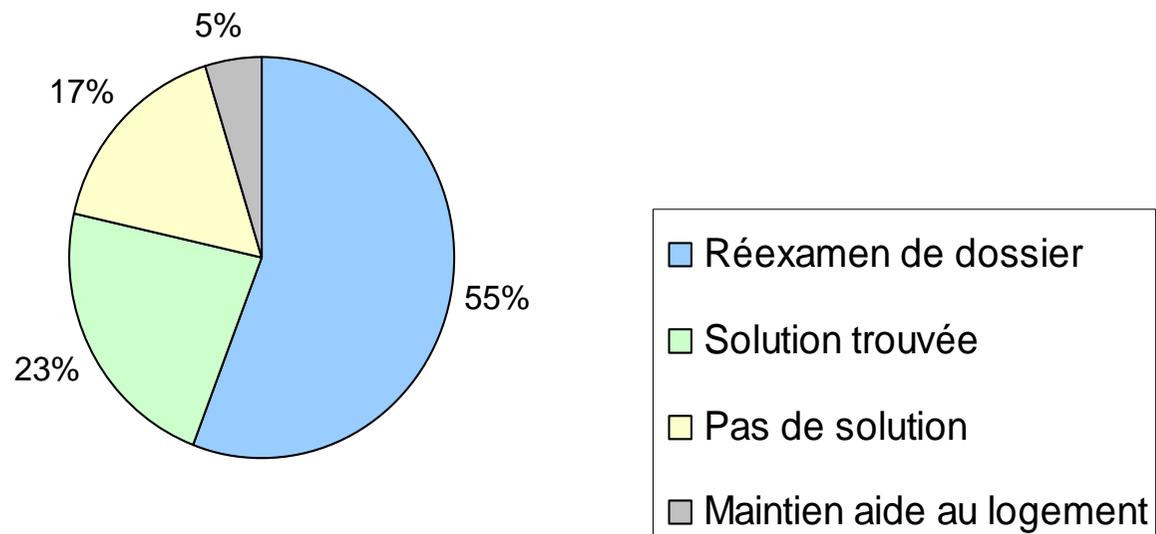
22 commissions en 2013

341 dossiers pour un nombre total de 552 examens de dossiers, répartis entre:

- La Ccapex parc social: 211 dossiers (pour 347 examens)
- La Ccapex parc privé: 130 dossiers (pour 205 examens)

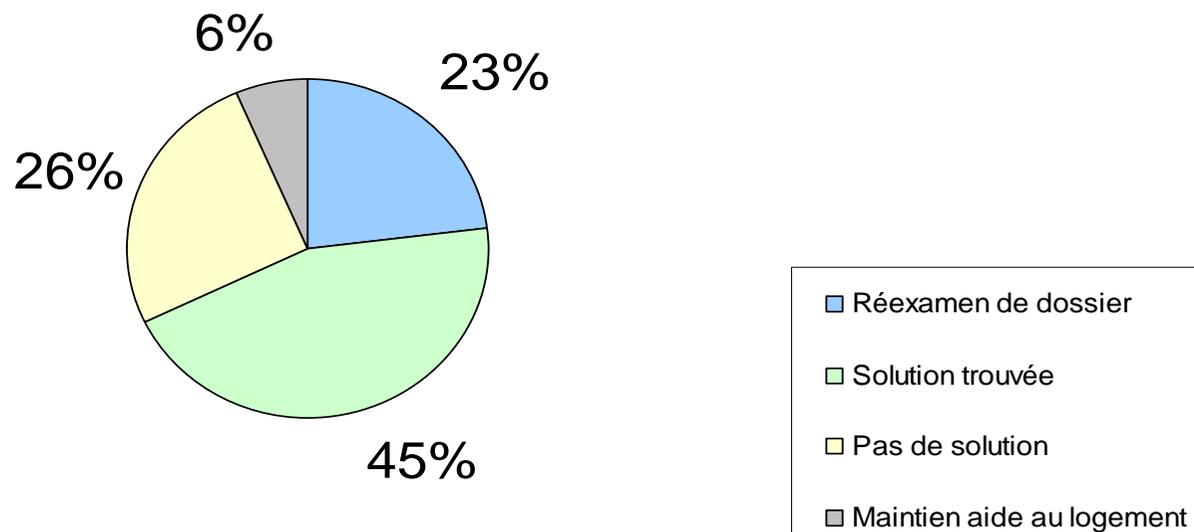
La CCAPEX parc social en 2013

**BILAN AVIS/RECOMMANDATIONS CCAPEX 2013
BAILLEURS SOCIAUX**



La CCAPEX parc privé en 2013

**BILAN AVIS RECOMMANDATIONS
CCAPEX 2013
BAILLEURS PRIVES**



CONVENTION CONSEIL GENERAL – CAF relative au suivi des impayés

Nombre d'avis de la CCAPEX en vue de maintenir l'aide au logement au-delà du délai légal pour les situations faisant l'objet d'un accompagnement social du service social départemental et/ou d'une mesure ASLL

32 { **16** → **parc social**
16 → **parc privé**

CCAPEX BILAN D'ACTIVITE 2013 Service Logement du Conseil Général

Commission BAILLEURS PRIVÉS

130 ménages
concernés

92 ont fait l'objet d'un accompagnement
social par le service social départemental
2 RSA
Soit 72 %
dont 24 mesures ASLL
17 FSL maintien

189 entretiens téléphoniques (et/ou mails) effectués par la conseillère en économie sociale et familiale du Service Logement avec le service social départemental et les travailleurs sociaux ASLL dans le cadre de la préparation des commissions
176 liaisons par mail dans le cadre du suivi

Répartition par UTASI :	Grand Nîmes	61 situations	⇒ 46 %
	Cévennes Aigoual	11 situations	⇒ 8 %
	Gard Rhodanien	23 situations	⇒ 17 %
	Camargue Vidourle	35 situations	⇒ 26 %

CCAPEX BILAN D'ACTIVITE 2013 Service Logement du Conseil Général

Commission BAILLEURS SOCIAUX

190 ménages concernés

146 ont fait l'objet d'un accompagnement social par le service social départemental
Soit 76 %
dont 18 mesures ASLL – 5 MASP
31 FSL maintien

204 entretiens téléphoniques (et/ou mails) effectués par la conseillère en économie sociale et familiale du Service Logement avec le service social départemental et les travailleurs sociaux ASLL dans le cadre de la préparation des commissions
253 liaisons par mail dans le cadre du suivi

Répartition par UTASI :	Grand Nîmes	86 situations	⇒ 45 %
	Cévennes Aigoual	33 situations	⇒ 17 %
	Gard Rhodanien	42 situations	⇒ 22 %
	Camargue Vidourle	30 situations	⇒ 15 %

Objectif V: prévenir les expulsions domiciliaires

Débat, questions ?



Objectif VI:

**renforcer le pilotage et
l'animation du Plan**

Objectif VI: renforcer le pilotage et l'animation du Plan

Action 28: contractualiser les actions du Plan avec les communautés d'agglomération

Action 29: mettre en place un dispositif permanent de lien entre les territoires et le niveau départemental

Action 30: améliorer la prise en compte des publics spécifiques

Action 31: Mettre en œuvre les outils de pilotage et de suivi du plan



Contractualiser les actions du Plan avec les communautés d'agglomération

- PLH de Nîmes Métropole en cours d'approbation
- PLH d'Alès Agglomération en cours de révision
- PLH Gard Rhodanien à venir

Importance d'associer le PDALPD et proposer la signature des conventions après approbation des PLH

Mettre en place un dispositif permanent de lien entre les territoires et le niveau départemental

- Travail en lien avec les acteurs des territoires sur :
- St Ambroix et le Grau du Roi : mobilisation et lien avec les propriétaires
 - Précarité énergétique (SLIME) : St Gilles et Roquemaure
 - Logement des jeunes : Bagnols sur Cèze et territoire viganais



Améliorer la prise en compte des publics spécifiques

- Mise en œuvre du Schéma de l'autonomie avec la promotion des « Maisons en Partage » et le projet d'une Plateforme « rapprochement offre et demande de logements adaptés »
- Réflexion pour 2014 : *femmes victimes de violences*

Mettre en œuvre les outils de pilotage et de suivi du plan

Travail en lien avec l'ADIL au titre de l'observatoire du PDH:

- Fichiers RPLS à disposition depuis fin 2013
- Fichiers SNE depuis début 2014

Présentation des premiers résultats au CR du printemps

Objectif VI: renforcer le pilotage et l'animation du Plan

Débat, questions ?





Question d'actualité la démarche d'élaboration du diagnostic territorial à « 360° »

**un diagnostic territorial partagé ,
du sans-abrisme aux difficultés liées au
logement**

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Le plan affiche des ambitions fortes en terme d'objectifs, de gouvernance et de pratiques. Pour y répondre, une approche territorialisée est nécessaire.

Les grands enjeux de la démarche de diagnostic sont :

- compléter les diagnostics et plans programmatiques existants en intégrant une approche 360°
- contribuer à une meilleure prise en charge des besoins sur les territoires
- élaborer un socle de base des échanges entre le niveau national et les territoires

Méthodologie adaptée aux caractéristiques du département du Gard

Constitution du diagnostic à 360° au travers des étapes suivantes :

1. Constitution du diagnostic à partir du PDALPD-PDAHI et du PDH
2. Partage avec le Comité Technique du PDALPD-PDAHI sur cette version et sur les éléments à approfondir ou à éclaircir prioritairement
3. Approfondissement des thématiques identifiées
4. Elaboration d'une version amendée du premier diagnostic et partage avec les partenaires (CT PDALPD élargi aux acteurs non encore sollicités).

Question d'actualité: le diagnostic à « 360° »

Débat, questions ?



Fin de la présentation

Merci de votre attention !